



Contact



Französisch/ français

Votre interlocuteur en ce qui concerne les cas d'urgence médicale

- Pendant la journée les cabinets de médecins sont responsable des situations d'urgence pour cela vous devez s'informer sur l' horaire d'ouverture. Dans la plupart des cas, ces cabinets sont fermés à midi.
- Après 18h00 soir, pendant les jours fériés et les week-end la permanence d'urgences est à votre disposition sur le numéro 116 117 en ce qui concerne les situations d'urgence qui ne peuvent pas attendre jusqu'à demain ou bien après le week-end.

les coordonnées de votre assistant/assistante sociale

Madame/Monsieur _____

Numéro de téléphone _____

les coordonnées de l'équipe d' Asyl

Team Asyl der Kreisverwaltung
Landkreis Gießen
Riversplatz 1 - 9
35394 Gießen

Phone: 0641 9390-0
Fax: 0641 9390-9154
E-Mail: asyl@lkgi.de

Les agents ne sont pas toujours disponibles parce qu' ils sont très occupés. Nous vous remercions pour votre compréhension.



Information pour les réfugiés

au sujet des soins médicaux dans la region de Giessen

Créé grâce au soutien du réseau
de médecins de giessen ÄNGie.





En principe

- Vous obtiendrez tous les traitements nécessaires dans le cas de maladies aiguës et les douleurs. Les femmes enceintes recevront des soins médicaux pendant la grossesse et après l'accouchement.
- En tant que premier interlocuteur responsable des soins médicaux en Allemagne sont les cabinets des médecins de famille «Hausarzt», qui se trouve sur place.
- Les médicaments sont disponibles dans les pharmacies mais la plupart d'entre eux doivent être prescrits par un médecin. L'ordonnance du médicament vous l'obtenez du médecin traitant. Il y a certains médicaments que vous devez totalement ou partiellement payer vous-même. les médicaments que vous pouvez acheter sans ordonnance, vous devez toujours payer.
- Vous recevez l'ordonnance du médicaments de la part du médecin traitant. les médicaments prescrits dans cette ordonnance vous pouvez les acheter dans toutes les pharmacies. Pour certains médicaments vous devez payer une partie des coûts.
- Votre médecin de famille ou bien le médecin qui se trouve sur place, peut vous informer, s'il y a une nécessité de poursuivre les soins à l'hôpital ou bien chez un médecin spécialiste. ils vont s'occuper de la prescription écrite de transfert soit vers l'hôpital ou bien vers le médecin spécialiste.
- Prière de ne pas s'adresser directement à l'hôpital sans une prescription préalable de transfert. pour cela votre médecin traitant ou bien le médecin d'urgence est responsable.

Si vous êtes malade

1. Informez votre assistant social ou bien l'équipe d'Asyl qui appartient à l'administration régionale de Giessen. vous obtenez là-bas une attestation du traitement.
2. Informez votre assistant social ou bien l'équipe d'Asyl, si vous avez besoin d'un traducteur pendant la visite du médecin.
3. Avec cette attestation du traitement vous pouvez visiter le médecin de famille qui est proche de vous. si vous avez besoin d'aide ou bien vous voulez s'informer sur les médecins qui se trouvent près de votre résidence, veuillez contacter votre assistant social.
4. Dans les cabinets de médecins vous serez soignés par les médecins de famille et ils vont prendre tout ce qui est nécessaire médicalement pour un traitement ultérieur.

